

ROBERT BOILY (Montréal)

Les Etats fédéralistes et pluralistes, le cas canadien: un processus de fédéralisation en éclatement

La réalité de la crise canadienne n'est plus à démontrer. L'importance que revêtent, dans cette crise, les dimensions ethnique et culturelle de même que le pluralisme régional, économique et social l'est tout autant. C'est beaucoup plus récemment que les Canadiens et beaucoup d'observateurs étrangers ont réalisé l'importance de la dimension nationale dans cette crise, le rôle-clé du Québec et le risque d'éclatement que devaient affronter les membres d'une communauté qui, indéniablement, constitue un Etat mais beaucoup moins un pays et encore moins une nation¹. L'arrivée au pouvoir à Québec d'un parti prônant l'indépendance du Québec et son association dans une nouvelle forme de fédéralisme avec le reste du Canada², la tenue prévue pour le printemps de 1980 d'un référendum sur cette question n'ont plus permis à personne d'ignorer l'ampleur de la crise et la signification du mouvement en cours.

Sans nier qu'il y a au Canada toute une série d'oppositions qui constituent autant de forces centrifuges explicatives de la difficulté d'être du fédéralisme canadien, c'est notre conviction profonde que c'est la question nationale posée par le Québec qui, intimement mêlée aux autres conséquences de l'évolution du fédéralisme canadien de même que du caractère pluraliste de sa société expliquent fondamentalement la crise actuelle. Il y a question nationale à caractère explosif parce

¹ Voir, à titre d'exemple, les deux rapports d'enquête suivants: *Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*. Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967; *Commission de l'unité canadienne*. Hull, Ministère des Approvisionnements et Services du Canada 1979. Voir également le livre collectif d'universitaires canadiens anglais paru sous la direction de R. Siméon et intitulé: *Le Canada face à son destin*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1978, 360 p.

² Le Parti québécois est arrivé au pouvoir le 15 novembre 1976. Il revendique l'indépendance du Québec et son association avec le reste du Canada sur une base d'égalité et sous la forme d'un marché commun.

qu'il y a, accumulée sur un même territoire, celui du Québec, une série de facteurs qui, pris isolément, ne seraient que des éléments de tension mais qui par leur superposition introduisent, à l'intérieur du fédéralisme canadien, comme ils l'auraient fait ailleurs, un effet de désintégration les plus déterminant. Il y a une crise parce qu'au sein de l'Etat fédéral canadien existe l'opposition de deux nationalismes, celui du Québec et celui du Canada, qui tendent, jusqu'au point de rupture, les deux mouvements contraires en cœur de tout fédéralisme, celui vers le centre qui pousse à l'intégration et l'uniformité, et celui vers l'extérieur qui pousse à la diversification et parfois à la désintégration. C'est cette question nationale qui fait que pour le moment, les facteurs de désintégration l'ont emporté comme résultante globale sur les aspects intégrateurs du fédéralisme canadien.

On ne peut donc tenter d'expliquer cette crise sans s'arrêter à des tendances qui, ou bien tiennent à la nature profonde de tout fédéralisme, soit d'être par définition un compromis, une tentative de concilier l'unité et la diversité à l'intérieur d'un ordre politique nouveau et comme tel de traduire une volonté d'intégration, ou bien à des tendances qui ne tiennent pas aux Etats fédéraux en propre mais ont eu pour effet de pousser souvent à une intégration plus forte et à une augmentation du pouvoir fédéral. Nous pensons ici au développement de l'industrialisation ou encore au rôle des partis politiques. Mais il faut également expliquer pourquoi au Canada ces mêmes facteurs ont eu, pour effet, de par le contexte et les caractères secondaires qu'ils ont épousés, de favoriser les provinces et de pousser davantage à la désintégration qu'à l'intégration de la communauté canadienne.

I. Caractères intégrateurs du compromis de 1867 et facteurs d'atténuation

L'origine du compromis fédéral

Il ne fait aucun doute pour qui étudie l'histoire canadienne que le caractère fédéral de ce qui, à partir de 1867, devint le Dominion du Canada par regroupement de trois colonies, la Province unie du Canada composée du Haut et du Bas-Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, tient à l'impossibilité, non seulement pour le Haut-Canada, mais surtout pour la bourgeoisie marchande anglophone du Haut et du Bas-Canada d'imposer leur projet national³.

Certes, toute une série de facteurs poussaient à l'unification et expliquent le rapprochement de ces colonies. Il y avait la menace déjà

³ Point de vue développé notamment par Stanley B. Ryerson dans *Le Capitalisme et la Confédération*, Montréal, Parti pris, 1972.

ancienne du jeune Etat américain de même que la nécessité au moment de la révolution industrielle de créer un vaste marché intérieur et protégé d'un océan à l'autre, permettant ainsi de répondre aux difficultés créées par la fin du traité de réciprocité avec les Etats-Unis et la fin des préférences impériales, conséquence de la conversion de la Grande-Bretagne au libéralisme économique. Il y avait également le désir de mettre fin à la crise politique qui déchirait le Canada-Uni depuis 1840 et mettait aux prises, non seulement Canadiens français et Canadiens anglais, mais également les intérêts économiques du Haut et du Bas-Canada, opposition symbolisée déjà par la rivalité Toronto—Montréal. C'est dans ce contexte qu'il faut situer la très grande importance des chemins de fer, véhicule nécessaire des marchandises et lien organique, du moins on l'espérait, entre des colonies qui, jusque là, n'avaient de commun que leur rattachement colonial à la Grande-Bretagne.

D'autres facteurs cependant rendaient difficile tout projet d'union trop serrée comme l'auraient souhaité les bourgeoisies marchandes du Haut et du Bas-Canada. Dans leur désir d'hégémonie, ces partenaires affrontaient deux clivages de nature différente et dont la complexité ne ferait qu'augmenter par la suite: l'un d'origine ethnique s'exprimait dans le vives tensions entre Canadiens anglais et Canadiens français à l'intérieur de la Province unie du Canada, l'autre de nature géographique dans l'opposition entre les colonies maritimes (Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse) et les provinces du centre, le Haut et le Bas-Canada⁴. Ces deux clivages rejoignaient des particularismes profondément ancrés dans l'histoire et les intérêts de chacun. Les Canadiens français du Québec recherchaient avant tout la protection de leurs droits linguistiques, religieux et civils et l'obtention d'une forme d'autonomie, les Maritimes, une liaison ferroviaire avec l'arrière pays et de nouveaux débouchés, tout en conservant leurs institutions. Les deux groupes craignaient tout arrangement qui donnerait au Haut-Canada ou aux seules bourgeoisies marchandes du Haut et du Bas-Canada un statut prédominant.

Ne pouvant réussir au départ l'union dont ils rêvaient et qui leur aurait permis de rencontrer plus rapidement leurs objectifs politiques et économiques, les leaders anglophones du Haut et du Bas-Canada, en hommes d'affaires avisés et pragmatiques, aidés en cela par quelques représentants francophones du Bas-Canada, donnèrent leur accord à un compromis qui chercha, dans des formes fédérales, la protection des particularismes régionaux et culturels mais dont l'esprit et l'orientation étaient fortement unitaires.

⁴ W. L. Morton, *The Kingdom of Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1964, plus particulièrement le chapitre 16.

Un fédéralisme unitaire

Conformément à l'idée fédérale, il y eut distribution des compétences et des responsabilités entre les diverses unités participantes y compris avec l'entité nouvelle qu'il fallut créer, l'autorité fédérale. Chacune se voyait reconnue une zone propre de souveraineté. Un tel aménagement des pouvoirs et le maintien de structures étatiques permettaient aux provinces maritimes et au Québec de croire à une garantie du respect de leurs particularismes et d'entretenir l'idée que ce gouvernement fédéral n'était qu'un partenaire parmi d'autres et non un gouvernement au-dessus des autres. Toutefois, conformément à ce que souhaitaient les leaders anglophones du Haut et du Bas-Canada, nous retrouvons, dans l'arrangement de 1867, une articulation constitutionnelle qui donne au pouvoir fédéral un poids déterminant: pouvoir de désaveu à l'égard de lois passées par le législateur provincial en leur propre domaine de juridiction, pouvoir de nommer les Lieutenants-Gouverneurs, chefs d'Etat des gouvernements provinciaux et possibilité, pour ces derniers, de résérer à la sanction du fédéral des projets de lois qui leur étaient soumis pour approbation. C'était là accorder à l'instance fédérale des moyens d'intervention peu conformes à l'idée de gouvernements fédéral et provinciaux égaux et donner au fédéralisme canadien un caractère unitaire et centralisé fort différent du profil du fédéralisme américain à sa naissance⁵.

La recherche d'une nouvelle communauté nationale

Il ne fait pas de doute que ce choix fédéral correspondait, comme à l'occasion de la mise sur pied de tout fédéralisme, à la volonté de voir naître une nouvelle communauté nationale, qui serait un facteur d'unité au-dessus des diversités et l'expression d'un nouveau devenir collectif. Le projet national accompagnait tout naturellement le projet économique qui nécessitait l'intégration de la totalité du territoire couvert par les colonies britanniques au nord des Etats-Unis et supposait une intégration politique. Il n'y eut pas, en 1867, comme on l'a prétendu souvent, reconnaissance d'une dualité nationale prenant assise sur les communautés canadienne anglaise et française, sur deux peuples fondateurs, et pas davantage reconnaissance juridique de l'égalité de deux nations. Il y eut reconnaissance de l'égalité des provinces et de certaines particularités propres aux Maritimes et au Québec. Dans ce dernier cas, c'était la simple reconnaissance d'une certaine dualité culturelle dont l'aire d'implantation demeurait confinée au territoire de cette

⁵ A ces divers moyens de contrôle et d'intervention, il faut encore ajouter le contrôle qu'exerçaient sur les partis politiques provinciaux, les partis politiques fédéraux dans les premières décades de la Confédération, notamment par l'intermédiaire du double mandat.

province⁶ et qui visait également à protéger la minorité canadienne anglaise qui s'y trouvait.

Comme dans les autres Etats fédéraux, le gouvernement fédéral a très rapidement eu tendance à se présenter comme le gouvernement national, comme le plus sûr garant des intérêts de cette nouvelle nation, comme l'arbitre qui échappe aux divers intérêts locaux et régionaux. Comme ailleurs, il espérait trouver là le moyen d'augmenter ses pouvoirs, de maintenir la conception unitaire de ce fédéralisme. Les crises économiques, les guerres furent des occasions privilégiées d'exercer cette prétention. Comme dans les autres Etats, les intérêts que l'on a prêtés à cette nation en devenir ont été ceux du groupe dominant, c'est-à-dire du groupe canadien-anglais et plus directement celui de la bourgeoisie anglophone d'Ontario et du Québec.

Ce nouveau projet national, c'était au fond la reprise d'une volonté présente depuis la conquête, de bâtir une nouvelle communauté d'origine britannique et si possible, de culture britannique, puis progressivement un nouveau pays auquel s'intégreraient les Canadiens de langue française et par la suite, les Canadiens venus de tant de pays du monde.

C'est de l'incapacité d'avoir pu réaliser pleinement le projet initial qui était la recherche d'une nouvelle nation appuyée sur des institutions fédérales les plus unitaires possibles et marquées par les intérêts du groupe dominant que provient la crise canadienne et non de la distorsion apportée à un pseudo pacte contracté dans un esprit d'égalité entre deux nations fondatrices.

II. Les tensions issues d'un nouveau pluralisme

Sous l'impact de l'industrialisation et sous l'effet des guerres et des crises internationales, la communauté canadienne a beaucoup changé sans que les partis politiques, instruments privilégiés d'intégration, ne parviennent à épouser ces changements et permettre au fédéral de l'emporter. La pratique d'un fédéralisme fortement concurrentiel s'est rapidement substitué à la conception unitaire des débuts.

L'effet particulier de l'industrialisation au Canada

Comme l'ont montré les diverses études, dans pratiquement tous les Etats fédéraux le développement du capitalisme industriel a eu une influence la plus déterminante sur l'accroissement des pouvoirs de l'instance fédérale. Pourtant, dans le cas canadien, le développement économique ne profitera pas uniquement du pouvoir central. L'effet

⁶ D. Creighton a clairement souligné cet aspect dans *Canada's First Century*, Toronto, MacMillan, 1970, pp. 12 - 13.

sera plus complexe et expliquera, pour une large part, l'affrontement continu du fédéral avec les provinces et l'incapacité de l'une ou l'autre instance de l'emporter définitivement.

Comme dans les autres pays, le processus d'industrialisation a eu pour effet de pousser à l'uniformisation sinon à l'uniformité, de tenter de supprimer, le plus possible, les particularismes locaux chaque fois qu'ils représentaient des obstacles à une telle industrialisation. Ce développement a rapidement entraîné des modifications profondes dans le paysage économique et humain de la jeune fédération. Naguère prospères, les provinces maritimes font partie maintenant des moins favorisées. Le Québec perdait, peu à peu, sa prédominance au profit de l'Ontario, devenu le centre moteur de l'économie canadienne. Toronto a supplanté définitivement Montréal. Grâce au pétrole, un nouveau pôle majeur de développement vient de surgir au cœur des Prairies, en Alberta, là où il n'y a pas si longtemps se posaient de graves problèmes économiques. Pour la première fois dans l'histoire canadienne, l'Ouest rivalise avec les provinces centrales et tout particulièrement avec l'Ontario. Comme partout ailleurs, l'industrialisation a donc provoqué l'apparition de nouveaux pôles de développement, la dépendance des autres régions à l'égard de ces pôles. Le retard pris à un moment n'arrive plus à être comblé. Au plan de la richesse, des moyens de développement, les provinces du Canada se trouvent en situation d'inégalité. Il y a les riches et les pauvres⁷. Cette inégalité tend à s'accentuer et appelle des politiques de rééquilibre.

De fait, dans pratiquement tous les Etats fédéraux, on a assisté, pour contrer ces effets de l'industrialisation, à l'établissement de politiques d'intervention visant, à partir de subventions, d'ententes fiscales, de plans à frais partagés, etc. à provoquer une redistribution des revenus et une meilleure coordination dans l'utilisation des ressources. Chaque fois, on a assisté à un accroissement considérable des pouvoirs du gouvernement central et à une modification importante du fédéralisme pratiqué. Les nombreuses politiques fédérales d'intervention dans des domaines de juridiction provinciale, le développement de plans à frais partagés et de toute une série de mécanismes de liaison fédérale-provinciale, les plaintes maintes fois exprimées par les provinces à l'occasion des conférences fédérales-provinciales ou inter-provinciales touchant la centralisation recherchée pratiquée par Ottawa, autant de faits qui témoignent du rôle important qu'Ottawa a su développer dans la vie des provinces. Pourtant, par suite des pouvoirs reconnus par la constitution et l'interprétation judiciaire et sur lesquels nous reviendrons

⁷ Ainsi, le revenu moyen des familles canadiennes était, en 1975, de \$11,994.00 dollars. A cette même date, il était de \$9,728.00 dans le Provinces atlantiques, de \$11,152.00 au Québec et de \$13,030.00 en Ontario.

plus loin, les gouvernements provinciaux sont demeurés forts et continuent de résister aux assauts du gouvernement central, contrairement à ce qui s'est produit en Australie ou aux Etats-Unis.

La crise économique qui sévit présentement au Canada, l'importance extraordinaire prise par le problème des sources d'énergie et notamment du pétrole n'ont fait que rendre encore plus visibles les différences de dotation en ressources et plus urgentes des ententes entre les diverses parties pour trouver des réponses adéquates. Bien que conscientes des très fortes contradictions entre leurs intérêts, les provinces ne semblent pas pour autant croire que le meilleur arbitre soit le gouvernement fédéral. Leurs préférences semblent aller du côté d'une harmonisation volontaire des politiques à partir des provinces et à l'intérieur d'un nouvel aménagement constitutionnel qui réponde mieux à ce qu'est devenu le Canada, mais qui maintiendrait le principe de l'autonomie des provinces.

L'effet centralisateur des crises économiques et des guerres

Parallèlement à cette influence de l'industrialisation, les crises économiques d'envergure internationale et les deux guerres mondiales ont fourni au gouvernement fédéral de nombreuses occasions d'intervenir plus largement et profondément dans la vie canadienne. Le déploiement de la fonction publique, la levée d'impôts sans cesse plus importants, l'impact croissant sur le budget des provinces des engagements financiers du fédéral sous forme d'achats, de subventions, de contributions diverses, autant de moyens par lesquels le fédéral a augmenté ses pouvoirs et accru son identification à la nation canadienne.

La période qui correspond au plus haut niveau d'influence et de force du gouvernement fédéral se situe de 1930 environ à 1955, soit la période de la grande crise économique de la deuxième grande guerre, de celle de Corée et de la guerre froide. Il a fallu l'opposition extrêmement ferme du Québec et dans une large mesure, de l'Ontario pour contester la prétention d'Ottawa de devenir le centre moteur du développement économique et social du Canada, obtenir le retour de certains pouvoirs délégués pour la durée de la guerre et stopper ce déplacement des compétences vers Ottawa.

C'est donc un fragile équilibre fait de tensions continues entre le fédéral et les provinces qui caractérise l'évolution du fédéralisme canadien face aux défis du développement économique et des grandes crises internationales. D'autres défis se sont pourtant ajoutés par suite des profondes modifications survenus dans la composition sociologique de la communauté canadienne.

Sous l'impact de l'industrialisation, la physionomie générale du Canada n'a pas seulement changé au plan régional, elle a changé éga-

lement dans la composition ethnique, religieuse, culturelle de ses citoyens. Ce pays, en plein développement, immense, avait besoin de main-d'œuvre. Poussés par les crises, les guerres, les luttes religieuses ou idéologiques, la pauvreté, des milliers de personnes sont venus au Canada de partout et ont fourni cette main-d'œuvre, créant ainsi un pluralisme beaucoup plus accentué.

Ce visage nouveau du Canada est, par plus d'un trait, générateur de tensions compte tenu de sa structure fédérale car l'impact de l'immigration ne fut pas partout le même. Si dans les provinces maritimes le vieux fond britannique ou acadien est demeuré le même, si le Québec demeure français à près de 80%, les Prairies rassemblent un grand nombre d'ethnies souvent plus importantes que les citoyens d'origine française ou anglaise. L'Ontario, jadis aussi britannique que le Québec était français, a vu sa population se modifier profondément et sa capitale Toronto devenir une mosaïque ethnique complexe. Montréal centre démographique, culturel et économique du Québec a vu les diverses ethnies venues s'y établir s'assimiler à la minorité anglophone et provoquer ainsi aux yeux de la population francophone une menace nouvelle à leur survie. Compte tenu du contexte général, de telles situations ne peuvent qu'être génératrices de graves tensions⁸.

Ainsi, si on peut continuer de parler de dualité nationale au Canada au sens où il y aurait la nation canadienne et la nation canadienne-française (on parle aujourd'hui de nation québécoise), on ne peut plus parler de dualité ethnique ou culturelle. Il y a de fait un pluralisme qui tend à s'exprimer de plus en plus. A mesure que les représentants de ces diverses ethnies ont accès aux affaires, à l'instruction et prénètrent dans les centres politiques, ce pluralisme devient plus présent et plus fort. Il constitue aujourd'hui un des paramètres-clés de la crise canadienne actuelle. L'affirmation de ce pluralisme apparaît aux

⁸ C'est ainsi que la population canadienne-française est dépassée par les canadiens d'origine allemande et d'origine ukrainienne dans les trois provinces des Prairies et qu'en Colombie-britannique il y a davantage de Canadiens d'origine chinoise — 46,655 que de Canadiens-français — 38,430. (Canada: Recensement du Canada 1976, Ministère des Approvisionnements et Services 1978, vol. 2, bulletin 2.2, tableau 2). Sur les conséquences humaines de ces changements en Ontario et plus particulièrement à Toronto, lire: F. Henry, *The Dynamics of Racism in Toronto*, Toronto, York University, 1978. Quant à la situation au Québec et plus précisément à Montréal, une étude de Charbonneau et R. Mahieu, *Les aspects démographiques de la question linguistique au Québec*, Monographie Québec, Editeur officiel du Québec 1973, montre que la population francophone de Montréal pourrait tomber à 52.7% d'ici l'an 2000. L'indice d'attraction du français pour les autres groupes ethniques n'était que de 23.2% à Montréal à ce moment et de 56.6% dans le reste de la Province. La majorité des immigrants s'établissent dans la région de Montréal.

Québécois comme une menace car cela tend à nier leur nationalité. La reconnaissance officielle d'une dualité nationale semble, par contre aux diverses autres minorités ethniques, comme un privilège inacceptable dont l'effet serait de créer des citoyens de seconde zone⁹. Ainsi, avant même d'avoir réglé les tensions issues de son ancienne dualité, le Canada est aux prises avec celles nées de son caractère pluraliste plus prononcé.

L'échec des partis politiques fédéraux

Les divers traits sociaux, économiques, culturels ou nationaux qui informent toujours, modèlent ou du moins influencent le type de fédéralisme pratiqué dans un Etat, peuvent trouver dans les partis politiques des moyens d'expression déterminants. Les partis cependant peuvent également servir à atténuer ou empêcher l'expression de ces pluralismes pour se faire les agents privilégiés d'une intégration à l'ordre politique supérieur. On peut dire qu'au sein de tout processus de fédéralisation, les partis politiques sont parmi les agents modérateurs ou accélérateurs les plus importants. De fait au Canada, les partis politiques ont été des acteurs de premier plan dès la naissance du fédéralisme et tout au cours de son évolution. Ce sont eux qui ont formulé les objectifs de 1867 et négocié les conditions d'apparition. Ils se sont alors donné, comme fonction, de bâtir et développer ce nouvel Etat et de faire naître ainsi une nouvelle nation. Ils étaient au départ en position de devenir des agents d'intégration de toute première force. Les partis politiques canadiens semblent pourtant avoir échoué dans cette fonction de "nation-building". Deux groupes de facteurs expliquent largement cet échec. D'une part, les partis politiques fédéraux ont été incapables de prendre un caractère national faute d'avoir pu refléter la dualité première du Canada et par la suite, sa diversité. Un seul des grands partis fédéraux a toujours trouvé, au Québec, une forte assise, le Parti libéral. Ce n'est que récemment cependant que des Canadiens français, et notamment des Québécois, ont accédé à des ministères-clés et à la présidence d'organismes dépendant du pouvoir fédéral. Trop souvent également, les élus du Québec ont eu le sentiment d'être captifs, au sein de formations politiques dont les intérêts débordaient évidemment ceux du Québec et à certains moments, entraînaient en conflit avec ceux du Québec. Ces partis n'ont pas su davantage refléter, à la Chambre des Communes et au Cabinet, la diversité ethnique et régionale du Canada provoquant ainsi l'insatisfaction de certaines provinces, telles celles de l'Ouest, et le sentiment chez plusieurs immigrants ou fils d'immigrants qu'ils n'étaient pas encore des citoyens de plein droit.

⁹ Bien mis en évidence par la *Commission de l'Unité canadienne*, o.c.

Ce qui traduit peut-être le plus brutalement le caractère non national de ces partis, c'est depuis maintenant plusieurs années leur assise électorale fortement régionale. Aucun des partis ne parvient en effet à recevoir un appui significatif et un nombre d'élus suffisants dans toutes les provinces. Il faut donc parler de balkanisation électorale du Canada, chaque parti possédant ses châteaux forts régionaux mais aucun d'entre eux une implantation vraiment nationale. Le pouvoir et l'opposition en viennent ainsi fatallement à prendre des caractères régionaux et il devient très difficile, à un gouvernement, de prétendre représenter les intérêts de la totalité de la nation. Comment justifier alors, même en période de crise, une prétention à l'arbitrage et fonder un appel à l'unité?

L'autre facteur déterminant dans la crise actuelle en ce qui touche le rôle des partis politiques, c'est que parallèlement à l'évolution du fédéralisme canadien vers une étanchéité des pouvoirs conformément à la conception concurrentielle du fédéralisme, il s'est également développé une étanchéité plus grande entre les partis fédéraux et les partis provinciaux. Dans le cas du Québec, l'étanchéité est pratiquement totale, les divers partis provinciaux n'ayant plus aucune correspondance avec des partis fédéraux ou ayant développé une autonomie réelle comme c'est le cas du Parti libéral du Québec. Dans les autres provinces, bien que possédant une autonomie locale importante, les partis politiques provinciaux sont apparus plus souvent comme des ailes provinciales des partis fédéraux. Toutefois, le fait que très souvent les mêmes partis n'occupent pas le pouvoir au fédéral et au provincial, l'emprise sur les partis provinciaux de certains leaders locaux, la force du régionalisme, constituent autant de facteurs qui poussent à l'autonomie des partis provinciaux et expliquent que l'affinité partisane au fédéral et au provincial n'entraîne pas de soi un effet réducteur des tensions. Globalement donc, les partis politiques ont été tout autant des facteurs d'intégration que de désintégration.

III. Les facteurs d'amplification et de cristallisation de la crise canadienne

Trois groupes d'éléments ont constitué autant de facteurs de durcissement de la crise, ont transformé ce qui ailleurs aurait pu être simple tension en processus de désintégration: la nature des pouvoirs répartis entre la fédéral et les provinces, compte tenu de l'évolution économique et sociale, la dimension coloniale de la société canadienne à laquelle nous nous attacherons davantage et l'accumulation sur un même territoire, celui du Québec, d'un ensemble de caractères centrifuges qui, par leur addition et leur forte imbrication, ont provoqué un effet désintegrateur majeur.

Une répartition des pouvoirs de nature antagoniste

Nous l'avons souligné, le fédéralisme canadien fut, à la naissance et dans son projet, unitaire de tendance et de poids. Sous l'effet de facteurs politique, judiciaire, économique, social, idéologique, un processus de fédéralisation s'engagea très tôt dans le sens d'un fédéralisme de nature plus concurrentielle. Les gouvernements provinciaux que l'on aurait souhaité comparables à des gouvernements municipaux et dans la même relation à l'égard d'Ottawa que les anciennes colonies à l'égard de Londres développèrent, de manière considérable, les pouvoirs reconnus par la constitution et ceux que leur confirma l'interprétation judiciaire du Conseil Privé de Londres¹⁰. Les provinces devinrent rapidement des éléments moteurs de première importance dans le développement du Canada et refusèrent d'être assujettis au gouvernement central. Dès lors, une telle évolution ne pouvait qu'engendrer de graves tensions car, comme nous l'avons précédemment souligné, d'autres facteurs favorisaient, au contraire, le gouvernement fédéral.

Dans un premier temps, l'industrialisation et l'intégration de l'économie canadienne à l'économie continentale, a davantage favorisé les provinces que le gouvernement fédéral et cela tient, pour une large part, au type de partage de pouvoirs intervenu en 1867. En effet, à partir du moment où l'industrialisation du Canada connut une accélération sous l'impulsion des capitaux canadiens, britanniques et puis de manière massive américains, les provinces devinrent fort convoitées chaque fois qu'elles détenaient des réserves importantes de richesses naturelles. Parallèlement à leur contrôle exclusif des terres publiques, des richesses naturelles, de la propriété et du droit civil, l'autorité que détenaient les provinces sur la majeure partie de la juridiction touchant les conditions de travail leur donnaient un pouvoir accru sur l'exploitation de leurs richesses.

De nombreux besoins suscités par le développement même de l'économie canadienne et de ses conséquences poussèrent les provinces à utiliser des pouvoirs qui lui avaient été attribués, dès 1867, ou reconnus ensuite par le pouvoir judiciaire. On pense notamment à la nécessité de former une main-d'œuvre sans cesse plus spécialisée à tous les niveaux de la hiérarchie du travail, à celle d'atténuer les excès de ce développement du capitalisme industriel qui entraîna, avec brutalité, l'exode rural, l'urbanisation désordonnée et la disparition des structures traditionnelles et à l'influence d'idées appelant à une intervention étatique afin de mettre fin ou du moins d'atténuer ces divers excès. On assista donc à l'intervention de plus en plus importante de l'Etat

¹⁰ Pour un exposé synthétique et clair du développement constitutionnel canadien, voir l'ouvrage de G. J. G. Stanley, *A Short History of the Canadian Constitution*, Toronto, Ryerson Press, 1969.

provincial dans le domaine de l'éducation, de la santé, du travail, entraînant rapidement, dans ce processus, une expansion de l'appareil administratif. Certaines provinces parmi les plus riches apparurent comme de véritables entités étatiques capables de tenir tête au fédéral, de développer sur les problèmes leurs propres expertises et d'orienter, en toute autonomie, leur propre développement. Il saute aux yeux cependant que de telles réalisations étaient étroitement liées au niveau de richesse de chacune des provinces et que le coût de ces diverses politiques était lié à l'ampleur des conséquences de l'industrialisation sur leur collectivité. Il n'en reste pas moins que si toutes les provinces n'avaient pas les mêmes ressources pour rencontrer ces nouvelles responsabilités, très vite, même pour les provinces les plus riches se posa le problème aigu des ressources. L'évidence du profond déséquilibre entre ces responsabilités et les ressources disponibles au niveau des provinces d'une part, et d'autre part l'abondance des ressources financières du fédéral compte tenu de ses responsabilités, posa rapidement l'importance de la question fiscale dans les querelles fédérales-provinciales. Le gouvernement central ne demandait pas mieux que d'intervenir pour rééquilibrer la situation et donner, à l'ensemble des citoyens canadiens, un accès plus égal à un ensemble de ressources en matière d'éducation, de culture, de soins médicaux, ce qui impliquait une évolution vers un fédéralisme coopératif par l'intermédiaire de plans conjoints ou de subventions dans des champs jusque-là réservés aux provinces. Celles-ci ont eu plutôt tendance, quant à elles, à préférer ou bien un abandon de la part d'Ottawa de ressources fiscales sans contrepartie de contrôle, ou bien un réaménagement des pouvoirs, c'est-à-dire une révision constitutionnelle.

Ainsi, au Canada, contrairement à ce qui survint dans d'autres Etats fédéraux tels les Etats-Unis ou l'Australie, l'industrialisation, par suite du type de répartition des pouvoirs et de l'interprétation judiciaire, n'a pas provoqué la suprématie du gouvernement fédéral. Les provinces y ont trouvé, au contraire, une occasion de développement et de renforcement face à un pouvoir fédéral qui, lui aussi toutefois se développait. Le processus de centralisation si prononcé ailleurs a été, sinon empêché, du moins ralenti, rendu plus difficile. Le mouvement cependant n'étant décisif ni dans un sens ni dans un autre, les tensions demeurèrent et les effets intégrateurs et désintégrateurs y furent intimement mêlés.

Importance de la dimension coloniale au Canada

Il est difficile en effet de comprendre la crise actuelle du fédéralisme canadien et les effets du pluralisme sur celui-ci sans faire appel à une dimension trop souvent négligée ou sous-estimée, la dimension coloniale. Le Canada ne tire pas seulement son origine d'un contexte

colonial, cela on le reconnaît facilement, mais cette dimension a continué d'être au cœur de sa vie politique et économique jusqu'à maintenant avec tous les effets habituellement liés à ce phénomène aux plans de la culture, de la psychologie et des comportements.

On peut s'étonner que l'on applique une telle notion à un pays indépendant, jouissant d'un haut niveau de vie, un des plus haut au monde et lui-même participant à certaines formes d'exploitation par sa présence économique dans certains pays du Tiers-monde. L'ignorer, ce serait risquer de ne pas saisir la situation particulière du Québec et, d'autre part, une fois admis de quel poids pèse sur l'économie du Canada le géant américain voisin, croire que la dépendance qui en découle est de peu d'importance.

Il y a de fait deux aspects à la dimension coloniale telle que vécue au Canada et deux niveaux. On peut parler de dimension coloniale dans ce sens où le Canada a été de fait une colonie qui, graduellement, s'est détachée de sa dépendance politique à l'égard de la Grande-Bretagne. On peut également parler de dimension coloniale au sens d'une dépendance économique entraînant, avec elle, toute une série d'effets secondaires. Dans un sens comme dans l'autre, il faut distinguer les effets de l'un ou l'autre aspect de cette dimension sur le Canada dans son ensemble et sur le Québec en particulier. En ce qui touche le Québec, ces deux types de colonialisme se sont exercés tantôt directement, tantôt via le niveau fédéral, ce qui amène souvent à parler d'un colonialisme à deux étages.

La dépendance politique du Canada

Contrairement à ce que laisse trop souvent entendre la théorie du Pacte, ce sont des colonies anglaises jusque-là sans grandes relations entre elles, mais unies par leur dépendance d'une même mère-patrie, la Grande-Bretagne, qui en 1867 obtiendront par une simple loi impériale l'autorisation de se regrouper en ce qui se nommera le Dominion du Canada et non pas des entités autonomes sur le plan international. Par suite de l'obtention de la responsabilité ministérielle, ces colonies ne jouissaient d'une certaine autonomie local que depuis une trentaine d'années. Depuis le début, les décisions de l'Angleterre qui les concernaient avaient toujours été prises dans le cadre de sa vaste politique coloniale au sein de laquelle les treize colonies du sud qui allaient devenir les Etats-Unis avaient toujours eu une importance primordiale. C'est un changement dans la politique économique de la métropole, l'abandon par l'Angleterre des préférences impériales qui a été, on le sait, un des facteurs déterminants du projet canadien. Un autre facteur déterminant de ce projet fut de mettre fin à la crise interne qui habitait la Province Unie du Canada depuis son apparition en 1840. Or, cette crise était directement liée au problème posé par la conquête co-

ionale de la Nouvelle France par l'Angleterre en 1760. Le fait colonial est donc présent dès les origines de la fédération canadienne dans ses aspects économiques aussi bien que politiques, et il faudra encore plusieurs décennies après 1867 avant que le Canada ne se détache au plan international de toute tutelle de la mère-patrie et ne développe une loyauté canadienne plus forte que celle à l'égard de la Grande-Bretagne. Il est évident que selon l'origine des divers habitants du Canada, ce lien affectif avec la Grande-Bretagne jouait de manière très différente. Plus que tout autre, le Québec fut sensible à cette dépendance comme il le montra par ses votes ou par ses réactions violentes à l'occasion des deux dernières guerres mondiales. Il le montra également par ses nombreuses revendications pour que dans la symbolique canadienne, la référence à la Grande-Bretagne et à la monarchie disparaîsse. Les débats suscités autour de l'hymne national, du drapeau, de la monnaie ou des timbres-postes traduisent bien la survivance d'une ancienne loyauté mais ils n'opposent plus uniquement Québécois et Canadiens anglophones, mais également ces derniers entre eux. C'est une autre illustration de l'échec du projet national canadien, de la persistance de certaines divisions anciennes et de l'apparition de clivages nouveaux.

Dépendance politique et colonialisme interne au Québec

Pour l'ensemble du Canada, la manifestation de ce premier aspect de la dimension coloniale, c'est donc cette lente évolution vers une pleine indépendance, politique tout d'abord, puis psychologique, serions-nous tentés de dire, à l'égard de la Grande-Bretagne. Pour le Québec, le fait colonial est de nature plus brutale, plus complexe. Sans même discuter du fait de savoir si c'est une nation que la conquête anglaise de 1760 assujettit, il s'agit tout simplement de rappeler qu'elle eut, pour effet, de soumettre un peuple à la dure loi d'une conquête armée et à son intégration à un système colonial nouveau qui hésita constamment entre une intégration forcée, choix préféré de la plupart des Canadiens anglais d'alors, et une intégration douce, solution souvent imposée par les intérêts plus larges de la politique coloniale anglaise. Au sein des colonies de l'Amérique du Nord, ce qui restait de la Nouvelle-France et qui allait devenir le Québec avait un statut d'inégalité, inégalité provenant d'une conquête et du caractère étranger de cette population par sa langue, sa religion, ses traditions¹¹.

C'est dans la lutte pour la reconnaissance de ses droits et de sa personnalité, pour ne pas dire de son existence comme communauté

¹¹ Pour une réflexion théorique intéressante sur cette question, voir Emmanuel Terray, *L'idée de nation et les transformations du capitalisme* in *Les Temps Modernes*, 29e année, Août-septembre 1973, nos. 324 - 325 - 326, pp. 492 - 508. Voir aussi G. Bourque et A. Legaré, *Le Québec, la question nationale*, Paris, Maspéro, 1979 pour une analyse du cas québécois.

différente, que la nation naîtra, mais sans réussir à se doter de l'Etat qui lui aurait permis d'évoluer vers son indépendance ou une autre forme d'association avec le reste du Canada. La Confédération de 1867 ne représente pas cet état car le nouveau statut ne concède aucune égalité au peuple canadien-français. Seule une fraction de souveraineté lui incombera de par le fédéralisme et sa condition de majoritaire dans une des provinces membres. Nulle part ailleurs qu'au Québec, son particularisme culturel à base linguistique ne fut respecté. De fait, Canadiens français originaires du Québec et établis à l'extérieur du Québec et Acadiens des Maritimes furent des minorités brimées tout au cours de l'histoire du Canada. L'appareil fédéral lui-même ne commença à refléter, que tout récemment, la dualité culturelle historique du Canada et non sans que cette politique de bilinguisme fonctionnel ne suscite beaucoup de résistance dans de nombreux milieux du Canada.

Citoyen de seconde zone à l'extérieur du Québec, le Canadien français le fut également dans sa propre province où en nombre, il était majoritaire mais minoritaire de psychologie, d'attitudes et de comportements. Il faut faire intervenir ici les effets conjugués de la conquête militaire et de l'industrialisation capitaliste pour rejoindre les causes结构elles de ce contexte colonial du Québec. La conquête de 1760 a introduit une brisure dans l'évolution de cette colonie française qui aurait pu évoluer vers sa propre indépendance. Elle causa également, dès le départ, la disparition de la bourgeoisie marchande et administrative, introduisant le dédoublement des structures sociales, l'une anglaise à la pyramide inversée, soit très large au sommet et étroite à la base, l'autre d'origine française, pyramide tronquée anormalement large à la base. Le blocage des institutions politiques sous le contrôle du Gouverneur et de la hiérarchie anglaise et celui de l'économie marchande passée aux mains des anglais, allait créer une alliance de fait entre la petite bourgeoisie des professions libérales et du petit commerce et la vaste classe paysanne et déboucher sur la révolte de 1837. Ce que la conquête avait introduit, le développement du capitalisme au Canada dans sa phase industrielle allait l'amplifier et le parfaire.

On le sait dans tous les pays, l'industrialisation a provoqué des déséquilibres internes et à l'occasion de cette destructuration a entraîné la disparition des bourgeoisies régionales au profit d'une bourgeoisie nationale très tôt identifiée à l'Etat. Les bourgeoisies régionales disparues sont remplacées par des détenteurs de capitaux qui lui sont externes et exploitent les richesses locales au profit des centres extérieurs à la région. Les conséquences d'une telle situation sont toujours les mêmes: disparition de secteurs économiques propres à la région, retards techniques pris par plusieurs entreprises locales, rang inférieur des travailleurs de ces entreprises.

Au Québec, ce processus de dépossession a joué pleinement mais par

suite de sa relation intime avec l'autre aspect du colonialisme, les effets furent très profonds. Les deux aspects du colonialisme ont empêché la formation d'une véritable bourgeoisie canadienne-française au Québec et l'accumulation de capitaux propres à cette région. Les richesses naturelles furent fortement exploitées mais rarement transformées sur place. Les entreprises furent et demeurent avant tout canadiennes ou américaines. Peu de Québécois de langue française ont eu accès aux postes de direction dans les divers types d'entreprises. La langue de travail fut celle des patrons, c'est-à-dire anglaise. Les contrats de travail y furent souvent rédigés en anglais et les syndicats, des filiales des unions ouvrières américaines. Tous les critères de mesure tels le salaire moyen, le niveau d'instruction, le pourcentage des Canadiens français dans les cadres dirigeants, les diplômés d'université, etc. ont montré clairement que cent ans après la Confédération, le Québécois de langue française était chez lui, dans sa province, humilié, dépossédé et tenu dans un statut d'inégalité.

Face à une telle situation, les Canadiens français ont, à l'égal des autres colonisés, hésité entre deux attitudes si on oublie celle qui consiste à s'intégrer complètement au dominant et qui a toujours eu ses défenseurs: ou bien l'acceptation du fait colonial et du statut de minorité tout en luttant pour préserver les traits culturels propres à cette minorité, langue, religion, traditions, etc., ou bien la recherche d'un nouvel ordre politique permettant de faire se recouvrir la nation et l'Etat. Dans le premier cas, on assiste au maintien d'une conscience nationale qui s'alimente à un nationalisme culturel et à l'acceptation d'un statut de minoritaire. Dans le deuxième cas, la conscience nationale se fait mouvement, lutte et engendre un nationalisme politique. La première attitude s'accorde fort bien d'un fédéralisme. La deuxième ne peut qu'engendrer des tensions et constitue un facteur grave de désintégration. A deux moments de son histoire, le Québec a vu la deuxième attitude largement partagée par de nombreux représentants de ses classes sociales, en 1837 et maintenant. Non sans que celle cause de profonds déchirements. La première fois, cela déboucha sur une rébellion, une répression militaire et judiciaire et la victoire de ceux qui choisissaient une intégration dans un nouveau pays qui leur permettrait, par le fédéralisme, le maintien de leurs droits et de leurs traditions. Cette fois, la lutte électorale l'a emporté, jusqu'à maintenant, sur la lutte armée, les attentats ou autres actions de violence et c'est par un référendum que se décidera l'avenir du Canada et du Québec. Une fois de plus cependant, la population québécoise se retrouve hésitante et déchirée face à son destin entre le choix de l'indépendance et celui d'une autonomie plus grande à l'intérieur d'un fédéralisme renouvelé.

Plusieurs facteurs qui s'interinfluencent expliquent que l'option indépendantiste divise actuellement le Québec comme elle soumet l'en-

semble du Canada à une vive tension. Nous l'avons vu, sous l'impact de l'industrialisation le Québec a dû se moderniser pour répondre aux exigences nouvelles du développement économique et déployer considérablement son infrastructure administrative. Acceptant pleinement d'être devenu une collectivité urbaine et industrielle, le Québec a décidé de se moderniser et de rattraper le temps perdu. L'action fut particulièrement importante dans le domaine de l'éducation. Rapidement, de nombreux jeunes Québécois arrivèrent sur le marché du travail munis de connaissances et de diplômes qui en faisaient virtuellement des égaux et des rivaux des jeunes anglophones. Il faudra cependant beaucoup de pression et une loi spéciale imposant le français comme langue de travail pour que l'égalité commence à devenir une réalité¹².

A mesure que ce développement de l'Etat québécois se produisait, que les réalisations prenaient place, une nouvelle fierté d'être Québécois apparaissait, s'exprimant tout aussi bien dans les slogans politiques que dans la chanson, la poésie, le roman. Un nouveau projet national prenait forme, un nouveau nationalisme politique s'exprimait. Il est certain que le vaste mouvement de libération nationale des années soixante et la dénonciation ferme du colonialisme économique et de l'impérialisme ont contribué aussi pour beaucoup dans le développement de ce mouvement pour l'indépendance du Québec, dans cette prise de conscience de la dépossession et dans l'apparition de cette fierté nouvelle.

Ce qu'il importe de souligner toutefois, c'est que si le choix politique à faire divise les membres de la nation québécoise, la prise de conscience de leur dépendance et leur revendication d'égalité les réunissent et aussi longtemps que le *status quo* sera maintenu, le niveau de tension demeurera et viendra renforcer ceux qui croient en l'indépendance ou à un réaménagement du fédéralisme sous la forme de la souveraineté-association. Incontestablement donc, la dimension coloniale jointe à l'industrialisation est à l'origine de la nouvelle conscience politique du Québec et de la menace de désintégration qui pèse sur la fédération canadienne.

L'impérialisme américain et la dépendance canadienne

Menacé de l'intérieur par suite de la situation québécoise, le système politique canadien se trouve affaibli dans sa capacité de résistance par suite de sa propre situation de dépendance à l'égard de l'impérialisme américain. S'il y a un point sur lequel les historiens canadiens-anglais s'entendent, c'est sur l'importance des Etats-Unis dans le développement du projet canadien. Ils soulignent fortement que c'est contre le

¹² Loi sur la langue officielle, sanctionnée le 31 juillet 1974 et surtout la loi 101, Charte de la langue française, sanctionnée le 26 août 1977.

projet américain expansionniste et envahisseur que s'est construit et développé le projet canadien, que la menace la plus dangereuse pour le Canada provient du Sud¹³.

C'est un fait que l'emprise des Etats-Unis sur l'économie canadienne est des plus considérable. Le Canada représente son principal foyer d'investissements et les Etats-Unis représentent, pour le Canada, le principal importateur et de beaucoup. C'est un fait également que le fédéralisme et la nature du partage des pouvoirs a facilité l'implantation de la main-mise des Etats-Unis sur l'économie canadienne et rendu au fédéral toute coordination ou planification fort difficiles. C'est enfin un fait bien établi que le Canada voit sa souveraineté atteinte de plus d'une manière et que c'est avec difficulté qu'il maintient ou tâche de maintenir une ligne politique propre ou un développement économique qui ne tienne compte que de ses intérêts et de ses objectifs¹⁴.

Ce que nous soulignions précédemment comme effet de l'industrialisation sur la formation d'une bourgeoisie nationale dans le cas du Québec vaut également pour l'ensemble du Canada. L'emprise de l'économie américaine sur le Canada a eu, pour effet, d'empêcher le développement d'une bourgeoisie capitaliste capable de se présenter comme une bourgeoisie nationale pan-canadienne.

La bourgeoisie financière et industrielle canadienne est étroitement liée au capitalisme américain, peu sensible à la dimension nationale et comme telle incapable de jouer le rôle historique que de telles bourgeoisies ont assumé ailleurs. Cette bourgeoisie a également trouvé, dans le fédéralisme canadien, une difficulté supplémentaire à son développement, les bourgeoisies régionales résistant fortement dans plusieurs cas, par suite de l'importance des provinces dans le développement économique. Selon certains, cela n'a pas été sans influencer le comportement des autres classes sociales et expliquerait, pour une large part, le peu d'intensité de la conscience nationale au Canada même en milieu anglophone¹⁵. Ainsi, une force d'intégration importante, la conscience nationale, n'est pas arrivée à jouer de manière décisive même en milieu anglophone et ce, par suite notamment des effets du colonialisme américain, à un moment où une autre conscience nationale, celle des Québécois, s'exprime fermement et constitue une force sérieuse de désintégration.

Cette dépendance du Canada à l'égard des Etats-Unis n'a pas été sans

¹³ Entre autres, D. G. Creighton dans *Dominion of the North*, Toronto, MacMillan, 1962.

¹⁴ Sur ce point, K. Levitt, *Silent Surrender*, Toronto, MacMillan, 1970.

¹⁵ Gary Teeple (ed.) *Capitalism and the National Question in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1972. En particulier, l'introduction de Gary Teeple, pp. x - xv et l'article de R. T. Naylor, *The Rise and Fall of the Third Commercial Empire of the St-Lawrence*, pp. 1 à 41.

soulever, dans certains milieux anglophones, de nature littéraire, artistique, universitaire et même d'affaire, une réaction nationaliste. Cependant, le gouvernement canadien a toujours évité, de manière générale, d'adopter des politiques nationalistes de crainte de heurter les Etats-Unis et il ne semble pas non plus que la population anglophone en général n'ait apporté un très large support à de tels mouvements. Peut-être cela tient-il au fait que ce que l'on dit atteint par cette emprise américaine touche davantage le fond britannique de la culture canadienne et les intérêts de groupes dirigeants des provinces centrales et beaucoup moins l'idée que ces très nombreux Canadiens venus d'autres pays se font du Canada. Ces gens qui se sentent Canadiens et veulent demeurer Canadiens ne se reconnaissent pas dans un certain visage donné au Canada par ceux qui, depuis la Confédération, ont dominé. Nous retrouvons ici, mais sous une forme différente, les deux clivages déjà présents au moment de la Confédération. Le clivage centre-périphérie qui s'exprime dans le sentiment de frustration des provinces maritimes et des provinces de l'Ouest à l'égard des provinces du centre et notamment à l'égard de l'Ontario que l'on accuse d'avoir utilisé la Confédération à son profit et le deuxième clivage de nature ethnique et culturelle. Pour ces citoyens canadiens qui ne sont ni Canadiens anglais, ni Canadiens français, le Canada ne peut être à dominante anglaise ou française et ne doit pas être bi-ethnique ou bi-culturel. Il est et doit être vu comme une mosaïque d'ethnies et de cultures.

Nous sommes donc là fort loin d'un monothisme de la communauté anglophone. Cette population est de fait traversée par de profonds clivages d'ordre ethnique, religieux, linguistiques régional et social. Une chose les unit, leur volonté de maintenir le Canada. Au-delà, les divisions commencent et constituent autant de points faibles de la crise actuelle y compris le choix des moyens pour résoudre la crise et conserver le Québec. Cet ensemble de différences et de clivages au sein du groupe dominant affaiblit la cohésion et la vision d'un objectif commun. Au Québec, la division au sein de la société francophone recoupe la question constitutionnelle mais l'ensemble de la société se rejoints dans le refus de l'inégalité, l'insatisfaction du système actuel et la priorité donnée à l'Etat québécois.

L'émergence de la conscience nationale des peuples amérindiens et inuit

Parallèlement à cette recherche d'un être collectif au sein du monde anglophone, à cette affirmation de soi vigoureuse du Québec, le Canada connaît, depuis quelques années, une autre tension, elle aussi issue de la dimension coloniale et à contenu national. Il s'agit de l'éveil de la conscience collective des divers peuples amérindiens ou inuit jusque-là ignorés, brimés et plus que tout autre soumis à une forte volonté d'intégration de la part d'ailleurs des diverses ethnies du Canada et des dif-

férents paliers de gouvernement. Rejoints dans leurs derniers retranchements par le développement continu de l'économie et l'exploitation des ressources naturelles, ces populations se voient menacées dans leur manière de vivre, dans leur avenir.

Si, pour le moment, leurs revendications ne possèdent pas encore le poids de celles du Québec de par leur absence de gouvernement et leur petit nombre, il faudra quand même que le Canada et les provinces qui le constituent ou un Québec indépendant reconnaissent qu'ils font partie à part entière de la pluralité qui nous habite et de l'équilibre que nous devons parvenir à créer. Le défi est d'autant plus grand que les conséquences du colonialisme ont été ici encore plus brutales, plus totales que dans le cas du Québec.

Le passage d'une société unitaire ou partiellement dualiste à une société pluraliste, cela ne fait aucun doute, représente pour le Canada un défi d'envergure et le particularise au sein des Etats fédéraux mis à part des cas comme ceux de l'URSS ou de la Yougoslavie qui connaissent également une situation extrêmement complexe au point de vue ethnique et national.

Le Québec: là où les différences s'additionnent

Nous le mentionnions, dès le départ, diverses forces centrifuges ont joué de telle sorte qu'au Canada des facteurs qui, dans de nombreux Etats fédéraux, ont poussé à la centralisation et assuré la domination nette du gouvernement fédéral, n'y ont pas eu le même effet. Ce qui ailleurs eut été simples tensions a pris, dans ce pays, un caractère de crise majeure.

Manifestement, le projet canadien de 1867 n'a pas réussi. Un autre Canada s'est développé complètement différent, beaucoup plus pluraliste, au sein duquel les instances fédérale et provinciale ont également développé leurs assises mais sans que, plus de cent ans après la Confédération, l'une ou l'autre instance ne l'ait emporté de manière définitive. Après une brève pratique du fédéralisme unitaire, le Canada est demeuré marqué par une conception concurrentielle du fédéralisme. Même devant la crise québécoise, la nécessité urgente de procéder à un nouveau partage des revenus et des ressources, de répondre aux impératifs de la crise économique actuelle, les Canadiens demeurent fortement liés à leur régionalisme¹⁶. Les provinces profitent de la difficulté pour le fédéral d'intervenir vigoureusement par suite de la nature de la distribution des pouvoirs, de sa dépendance à l'égard des Etats-Unis et de son incapacité de s'appuyer sur un sentiment national fort. Le fédéral, quant à lui, profite de la division des provinces, des contradic-

¹⁶ Ce profond attachement aux provinces est confirmé par les divers sondages qui se sont intéressés à la question constitutionnelle.

tions entre leurs intérêts. C'est comme s'il y avait, chez tous, une conscience des éléments de la crise mais une incapacité de sortir de cet équilibre fait des forces et des faiblesses de chacun. La dynamique engagée au Québec, depuis de nombreuses années, et accélérée par la formation d'un grand parti indépendantiste, de son arrivée au pouvoir, a rendu cet équilibre le plus fragile.

Il est permis de se demander si le Canada anglophone est capable de surmonter les divisions qui le traversent pour parvenir à un nouvel aménagement constitutionnel apte à résoudre le grave problème du profond déséquilibre entre les ressources disponibles pour chaque province et celui de leurs responsabilités, et de s'entendre sur un nouveau projet national qui tienne compte de la diversité qui l'habite et des nouveaux défis. Dans la mesure où les anglophones, comme en 1867, se rejoignent dans leur crainte d'une hégémonie économique, politique et culturelle des Etats-Unis et dans leur volonté de demeurer Canadiens, ils trouvent là des facteurs propres à leur intégration. Leur intégration toutefois ne peut se faire uniquement par rapport à eux-mêmes, elle doit également se faire part rapport au Québec, et c'est par rapport au Québec que le terrain d'entente est le plus difficile à établir comme nous l'avons souligné précédemment. Là où il faudrait reconnaître une dualité nationale et une diversité ethnique, religieuse, etc., nombreux sont ceux qui considèrent le Québec une province comme les autres et les Canadiens français une minorité comme les autres. Or, le Québec n'est pas une province comme les autres, nous en avons souligné déjà divers aspects, et c'est la rencontre sur ce même territoire d'une série de différences interreliées qui empêchent de penser qu'une solution de la crise pourrait venir d'un changement au Québec. Même un référendum favorable aux thèses fédéralistes ne fera pas disparaître les facteurs de crise. Elle peut même resurgir d'une autre manière. Par la violence par exemple.

Les Québécois de langue française constituent maintenant une nation, indépendamment de la reconnaissance de ce fait par le reste du Canada. Ils savent qu'ils sont la seule minorité canadienne à être massivement rassemblée sur un même territoire et qu'à l'extérieur de celui-ci, ils sont soumis à l'assimilation et à l'acculturation. Ils savent qu'ils constitueront, à l'intérieur du Canada, une minorité de moins en moins forte. Ils croient que le seul Etat sur lequel ils peuvent exercer un contrôle demeure celui du Québec. Marqués profondément par les effets de l'industrialisation et du colonialisme, ils ont mis, dans l'intervention de l'Etat et dans le système coopératif, leurs espoirs de développer une influence plus grande sur leur avenir économique et leur développement. Par plus d'une manière, cette volonté étatique qui vise à une intégration plus grande du Québec au profit du Québec a provoqué des affrontements avec la minorité anglophone du Québec. Mais celle-ci en vient

de plus en plus à penser qu'il n'y aura pas de retour en arrière. Le Québec sera de plus en plus français. Une telle évolution ne se fait pas cependant sans tensions, sans résistances et divers groupes s'y emploient, notamment dans le secteur économique. On assiste au chantage du déplacement des sièges sociaux et des capitaux. Parce qu'ils se sont sentis dépossédés et se sentent encore exploités, les Québécois, plus que dans toute autre province, sont sensibles aux idéologies libératrices et le Québec est le lieu de débats de nature idéologique dans ses diverses institutions, partis politiques, syndicats, milieux de l'enseignement.

Si dans certains cas cela amène le rejet de la dimension nationale au profit d'une unité de classe à l'échelle du Canada, plus souvent cela va davantage dans le sens de changements profonds à l'intérieur de nouvelles frontières, celles du Québec. Cette division qu'introduit à l'intérieur de la plupart des instances la question nationale est elle-même génératrice du maintien de tensions très fortes.

Deux autres aspects du Québec le différencient de manière assez vive des autres provinces et constituent des facteurs propres à accentuer ou du moins à maintenir cette différenciation, il s'agit de l'autonomie des forces politiques que sont les partis et les syndicats et la situation des classes sociales.

Nous l'avons vu, le développement au Québec de partis indépendants du fédéral est une de ses caractéristiques. Or, cette indépendance est le résultat d'un long processus mais correspond maintenant à une exigence du système et de la vie politique du Québec. Parallèlement à cette évolution des partis, les syndicats ouvriers du Québec ont évolué également, ou vers une plus grande autonomie, ou vers une complète indépendance des centrales canadiennes ou américaines. Il en va de même dans le secteur public et parapublic de même que dans le secteur de l'agriculture. Toutes ces centrales sont divisées sur la question nationale mais toutes s'entendent sur la nécessité pour le Québec d'être le plus autonome possible. Cette situation des partis et des syndicats au Québec enlève au Canada, dans son ensemble, des instruments d'intégration qui, ailleurs, ont toujours été extrêmement efficaces. Elle maintient au Québec un facteur centrifuge important.

Le Québec se différencie également des autres provinces d'une autre manière. Par suite de la colonisation et de l'industrialisation, il s'y est développé une double structure de classes reflétant chacune le rapport de force du groupe francophone et du groupe anglophone au Québec. La dynamique actuelle du Québec peut amener l'intégration à la structure sociale du groupe francophone, les classes les plus défavorisées du groupe anglophone. La classe dirigeante anglophone s'en trouvera d'autant plus isolée et ne trouvera plus, comme point d'appui, que la communauté anglophone de l'extérieur du Québec, mais sans pouvoir véritablement empêcher que des contraintes de l'Etat québécois ne

s'exercent sur elle. Elle est ainsi poussée au difficile choix de partir ou de demeurer et accepter de changer. Déjà, ces dynamiques sont amorcées. Une telle évolution marquerait un changement considérable au Québec et irait dans le sens d'une plus grande intégration de la société québécoise et du renforcement de l'Etat québécois. D'autre part, la colonisation et l'industrialisation ont décapité la structure sociale québécoise et atténué, à l'intérieur de la dimension nationale, les clivages de classe. Là encore, nous trouvons un autre facteur qui joue dans le sens d'une intégration plus forte. Cette affinité entre la nation et les classes sociales différencie fondamentalement le Québec du reste du Canada. Selon que cette alliance de fait se développe sous l'influence dominante de la classe ouvrière comme les pratiques du Front commun syndical l'ont tenté, ou sous celle de la petite bourgeoisie de type technocratique notamment, le visage du Québec changera et l'influence du fait national aura un caractère plus progressiste ou plus conservateur. Mais dans un cas comme dans l'autre, cette situation particulière demeurera facteur de différenciation et possiblement de désintégration à l'intérieur de la fédération canadienne.

Ainsi, par plus d'un aspect, le Québec est différent du reste du Canada et le demeurera. L'importance du caractère national dans ces divers aspects qui font du Québec une province pas comme les autres ne peut être sous-estimée et explique que la crise actuelle ne pourra être résolue, à court ou à long terme, que par une pleine acceptation par le reste du Canada de cette réalité.

